

au département fédéral des assurances, de sorte que les chiffres de ces dernières années couvrent toute la situation. Comme indication de l'expansion du chiffre d'affaires des compagnies de prêt au Canada, il suffit de mentionner que les inventaires de toutes les compagnies donnaient un actif global de \$188,637,298 en 1922 et \$213,649,794 en 1931 bien qu'il y ait eu un léger déclin à \$201,575,353 en 1935. L'actif global administré par les compagnies fiduciaires a avancé de \$805,689,070 en 1922 à \$2,726,207,098 en 1935. Ce dernier chiffre comprend \$2,496,834,244 de "successions, dépôts et fonds des agences" (tableau 1).

Fonctions des compagnies de prêt.—L'objet essentiel des compagnies de prêt consiste à prêter des fonds sur première hypothèque, l'argent qu'elles mettent ainsi en circulation provenant tant des dépôts à elles confiés que de la vente au public d'actions ou d'obligations par elles émises. Quant aux compagnies de prêt possédant des chartes provinciales, la majorité d'entre elles se livrent dans les campagnes les plus prospères à des opérations telles que prêt, épargne et hypothèque.

Fonctions des compagnies fiduciaires.—Les compagnies fiduciaires remplissent le rôle d'exécuteurs testamentaires, de dépositaires et d'administrateurs nommés par testament ou autrement; elles sont constituées séquestres, soit par contrat de mariage, soit par autres dispositions; elles gèrent les biens et affaires des vivants; elles sont tutrices ou curatrices des mineurs et des incapables; elles sont les agents financiers des municipalités et des compagnies; elles peuvent être nommées syndics de faillite. Certaines compagnies reçoivent des dépôts de fonds, mais le prêt des fonds qu'elles détiennent en fiducie est strictement réglementé par la loi. Les chiffres du tableau 1 offrent un intérêt particulier pour ce qui concerne les compagnies fiduciaires, qui sont essentiellement des institutions provinciales en raison de la nature de leurs affaires; en effet, elles s'occupent surtout de l'homologation et de l'exécution des testaments, sous la juridiction exclusive des provinces.

1.—Résumé statistique des opérations des compagnies de prêt et de fiducie du Canada, au 31 décembre 1935.

Élément.	Compagnies à charte provinciale. \$	Compagnies à charte fédérale. \$	Total. \$
COMPAGNIES DE PRÊT.			
Valeur comptable de l'actif.....	63,581,208	137,994,145	201,575,353
Passif envers le public.....	29,096,415	101,578,778	130,675,193
Capitalisation—			
Capital autorisé.....	50,072,463	59,150,000	109,222,463
Capital souscrit.....	25,463,404	26,716,000	52,199,404
Capital versé.....	21,965,665	19,393,907	41,359,572
Fonds de réserve et d'imprévu.....	11,609,777	15,618,715	27,228,492
Autre passif envers les actionnaires.....	939,394	1,391,473	2,330,867
Total du passif envers les actionnaires.....	34,514,836	36,404,095	70,918,931
Bénéfices nets réalisés pendant l'année.....	1,418,992	987,702	2,406,694

COMPAGNIES DE FIDUCIE.

Actif—			
Fonds des compagnies.....	64,669,497	15,970,895	80,640,392
Fonds garantis.....	113,975,071	34,757,391	148,732,462
Successions, dépôts et fonds des agences.....	2,254,239,934	242,594,310	2,496,834,244
Totaux.....	2,432,884,502	293,322,596	2,726,207,098
Capitalisation—			
Capital autorisé.....	66,957,600	19,650,000	86,607,600
Capital souscrit.....	30,462,551	11,636,770	42,099,321
Capital versé.....	28,197,873	10,590,333	38,788,206
Fonds de réserve et d'imprévu.....	18,818,716	3,744,068	22,562,784
Surplus non affecté.....	2,495,345	578,643	3,073,988
Bénéfices nets réalisés durant l'année.....	2,540,945	562,669	3,103,614